

Rapport d'activité 2009



ILE-DE-FRANCE



Pérenniser l'emploi
Sécuriser les parcours
Adapter les compétences
Anticiper les mutations



J u i n
2 0 1 0

L'édito des Présidents



Corinne Mielcarek
Présidente



Eric des Grottes
Vice-président

“ Face aux mutations de l'économie, de l'emploi et de la formation, plus que jamais, soyons au rendez-vous ”

Soyons positifs!

Souhaitons que la crise se termine rapidement et que salariés et entreprises retrouvent dynamisme et envie d'aller de l'avant.

Face à cette période si complexe, l'investissement formation est notre réponse.

AGEFOS PME Ile de France s'est engagée dans un plan anti crise afin d'accompagner les TPE et PME vers la reprise et palier les recours aux licenciements par :

- la sécurisation des parcours professionnels,
- le développement des compétences individuelles,
- l'accompagnement des transitions professionnelles.

L'actualité 2009, c'est aussi la réforme de la formation professionnelle avec l'ANI signé par l'ensemble des partenaires sociaux le 7 janvier 2009.

Les nouvelles missions des OPCA ont déjà été anticipées par AGEFOS PME Ile de France et visent :

- une réponse individuelle et collective aux besoins de formation des salariés et des entreprises en Ile-de-France avec un conseil spécifique aux TPE et PME,
- un dialogue territorial renforcé avec les différents acteurs et partenaires institutionnels,
- un accompagnement des demandeurs d'emploi avec l'engagement de l'AGEFOS PME dans la prise en charge de formations pour les bénéficiaires de CTP et CRP en favorisant l'insertion et la réinsertion professionnelle,
- et enfin une contribution au développement économique de la région.

AGEFOS PME Ile de France est et restera un formidable outil au service des salariés et des entreprises. Elle sera aussi "toujours à la place qui est la sienne" : force de propositions auprès de l'État, de la Région et des partenaires sociaux, dans le respect des politiques Emploi-Formation.

Même si cette mutation vers l'emploi nous demande de nouveaux moyens, nous vous assurons, avec l'ensemble du Conseil d'Administration, que demain, AGEFOS PME Ile de France sera toujours au rendez-vous.

Une gouvernance paritaire, clé de la proximité et de l'efficacité

AGEFOS PME Ile de France est un OPCA interprofessionnel et interbranches géré paritaire. Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration, un Bureau et une Commission Régionale de Formation.

■ **Le Conseil d'Administration :** Composé de 10 représentants de la CGPME et de 10 représentants désignés par les organisations syndicales de salariés, il définit la politique régionale de formation ainsi que les principes de gestion et prend des décisions sur les propositions faites par la Commission Régionale de Formation.

■ **Le Bureau :** Désigné par le CA, il assure l'exécution de ses décisions.

Élus et responsabilités

(Conseil d'Administration et Bureau au 31 décembre 2009)

Collège Salariés

Corinne Mielcarek (CFTC)	<i>Présidente</i>
Henri Dorange (CFDT)	<i>2^e Vice-président</i>
Jean-Philippe Leroy (CFE-CGC)	<i>Trésorier adjoint</i>
Jean-Philippe Maréchal (CGT)	<i>Secrétaire</i>
Odile Raffini (CGT-FO)	<i>Membre du bureau</i>
Marc Bourgeois (CFTC)	
Eric Brasseur (CFE-CGC)	
Corinne Dirlor (CFDT)	
Alain Rubin (CGT-FO)	

Collège CGPME

Eric des Grottes	<i>Vice-président</i>
Jean-Pierre Hubert	<i>3^e Vice-président</i>
Stéphane Huillet	<i>Trésorier</i>
Stéphane Fantuz	<i>Secrétaire adjoint</i>
François Bellini	<i>Membre du bureau</i>
Catherine Balazot	
Didier Genevois	
Alain Gosset	
Abderrazak Kitar	
Jean-Louis Roubaud	

■ **La Commission Régionale de Formation (CRF) :** Commission paritaire d'étude et de réflexion sur les problématiques d'emploi et de formation, la CRF est une structure consultative qui fonctionne sous l'autorité du CA.

- Président : François Bellini (CGPME)
- Vice-président : Eric Brasseur (CFE-CGC)

ZOOM SUR... L'activité de la CRF

La CRF est une commission de réflexion paritaire. L'année 2009 a été riche en projets. La commission s'est particulièrement attachée à proposer et suivre les actions d'accompagnement des PME face à la crise économique. D'autre part, les thèmes de la qualité de la formation et du développement de l'accès aux formations des salariés de TPE ont été prioritaires en 2009. Enfin, actualité législative oblige, la commission a travaillé au décodage de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

La CRF a également pour mission d'instruire les dossiers d'Accompagnement au Projet de Formation (APF) des adhérents. En 2009, 69 entreprises ont bénéficié d'un APF pour un montant total de 2,28 millions d'euros. 58 % de ces entreprises comptaient moins de 250 salariés, 79 % des stagiaires étaient ouvriers ou employés et 74 % avaient entre 26 et 35 ans.

Une réorganisation interne pour plus de proximité et de réactivité

Afin de mieux répondre aux attentes des TPE-PME et de réduire les délais de gestion dans un contexte de profonde mutation économique, **AGEFOS PME Ile de France** a fait très fortement évoluer en 2009 son organisation :

- **Création de quatre Délégations Territoriales**: Paris (75), Ouest Francilien (78 et 92), Sud-Est Francilien (77 et 91) et Nord-Est Francilien (93, 94 et 95). Ce redécoupage se double d'une réorganisation fonctionnelle avec la mise en place de binômes Conseiller formation / Assistante formation qui assurent la prospection, le suivi et le développement des portefeuilles clients ainsi que la mise en œuvre de la politique territoriale.
- **Création d'une Délégation TPE**: Les 83 % d'adhérents AGEFOS PME Ile de France de moins de 10 salariés disposent désormais de conseillers, d'outils et de services adaptés à leurs spécificités et à leurs besoins.
- **Réorganisation du Centre Régional de Gestion**: En prise directe avec les nouvelles Délégations et complété par la refonte de la GED et une transformation des process courriers et contentieux, le nouveau CRG a permis de réduire considérablement les délais de paiement et les décaissements, enjeux majeurs pour les TPE PME en période de crise.
- **Renforcement des services "supports"**: Département administratif et financier; service formation; service communication; département informatique; département projets et cofinancements; et un nouveau département emploi et mutations économiques.
- **En 2009, 157 salariés ont œuvré au service des adhérents et du développement de leurs compétences.**

ZOOM SUR... La Délégation TPE

Un des enjeux de la réforme de la formation professionnelle, est de rendre plus accessible la formation aux salariés des TPE.

Pour ce faire, AGEFOS PME Ile de France a décidé de se doter de moyens permettant de répondre aux problématiques des TPE, et a créé en 2009 la Délégation TPE spécifiquement dédiée aux 38 500 TPE adhérentes d'AGEFOS PME Ile de France, dont les demandes d'information sont à la fois nombreuses et spécifiques.

Elle exerce sa mission avec des moyens à la mesure des besoins :

- **14 collaborateurs** dont 7 conseillers qui ont pu répondre individuellement à plus de 1 600 TPE et assuré le traitement de plus de 25 000 dossiers.
- **Un Centre de Relation Clients** spécialement dédié aux TPE et qui a traité plus de 50 000 appels.
- **Le nouveau site www.acces-formation.com** qui a pour objectif de renforcer la dynamique de formation dans les TPE à partir d'un large choix de formations adaptées et de démarches administratives réduites au maximum.
Fin 2009, 3 600 entreprises avaient créé un compte, et 3 110 inscriptions à des formations avaient été enregistrées sur ce nouveau service de dématérialisation développé par AGEFOS PME Ile de France et soutenu par le FSE.

La création de cette Délégation TPE a permis la réalisation de 42 427 actions de formation pour 36 000 salariés, dont 17 968 DIF, 4 079 contrats de professionnalisation et 2 246 périodes de professionnalisation, soit 40 % de bénéficiaires de formation de plus qu'en 2008.

Le mot du Directeur



Yves GEORGELIN
Directeur

“ Horizon & Ambitions 2010, un défi réussi de transformation de l'OPCA au service des entreprises et de leurs salariés ”

2009 restera une année de mobilisation générale "entreprise" pour AGEFOS PME Ile de France et d'anticipation des nouveaux services attendus induits par la réforme de la formation professionnelle et des OPCA.

En effet, face à une crise aiguë qui a fortement pesé sur l'activité des entreprises et l'emploi, AGEFOS PME Ile de France a accéléré sa transformation interne pour adapter son organisation territoriale et développer son offre de service en visant :

- Moins de distance, de certitudes, de délais de traitement, de complexité, de non qualité...
- Plus de proximité, plus de services, plus de conseils, plus de partenariats et de cofinancements, plus d'initiatives et d'innovations...

Durant les années 2008-2009, l'OPCA aura mobilisé plus de 40 millions d'euros de fonds de formation supplémentaires à destination des entreprises et de leurs salariés et fortement accompagné le développement des nouveaux dispositifs qui ont véritablement décollé sur cette période : périodes de professionnalisation et DIF notamment.

Afin d'anticiper la reprise et les futurs défis de la réforme de la formation professionnelle, AGEFOS PME Ile de France s'est mobilisée également pour répondre encore mieux en 2010 aux attentes de ses adhérents "clients" et aussi partenaires emploi-formation régionaux.

L'engagement de l'OPCA en faveur des TPE continuera activement et le renforcement du conseil emploi-formation aux PME sera poursuivi dans les Délégations Territoriales.

L'activité Emploi devient une composante prioritaire de l'activité de l'AGEFOS PME dans son territoire et dans ce domaine aussi, l'OPCA entend conserver intactes ses valeurs fondamentales au service de l'intérêt général et de celui du développement de la compétitivité de ses entreprises adhérentes et de leur capital humain.

Les ressources et les dépenses de formation en 2009

ZOOM SUR...

Le cofinancement FSE

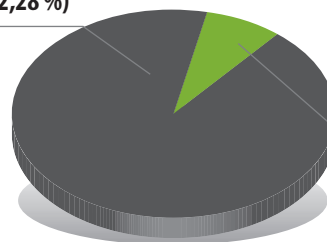
En 2009, le FSE a participé à hauteur de **697 934 €** à 8 actions mises en place par AGEFOS PME Ile de France pour le développement des compétences dans les TPE-PME qui ont représenté un investissement global de 1 550 965 €.

Ces actions portaient notamment sur l'accès des salariés des TPE à la formation, les services à la personne, le maintien des compétences des seniors actifs et la veille prospective en matière de besoins et compétences dans les TPE-PME.



Ressources : **200 582 841 €**

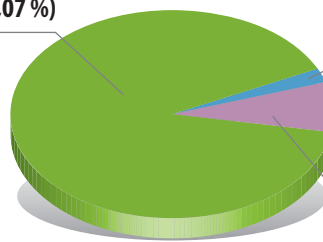
Collecte :
185 102 785 € (92,28 %)



Autres produits de formation (subventions, produits financiers, produits exceptionnels, transferts de charges) :
15 480 056 € (7,72 %)

Dépenses : **197 733 750 €**

Dépenses de formation :
178 104 145 € (90,07 %)



Dépenses de fonctionnement nettes (charges de fonctionnement, subventions et transferts de charges) :
15 009 854 € (2,34 %)

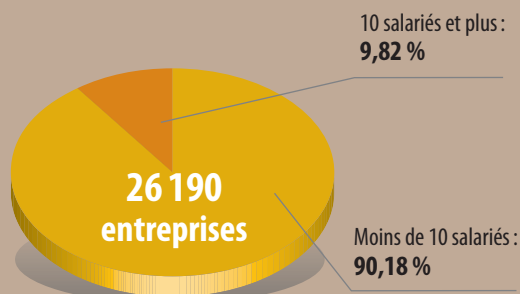
Autres dépenses (péréquation nationale, charge de gestion courante...):
4 619 751 € (7,59 %)

Typologie des clients

ZOOM SUR...

Les 39 branches professionnelles

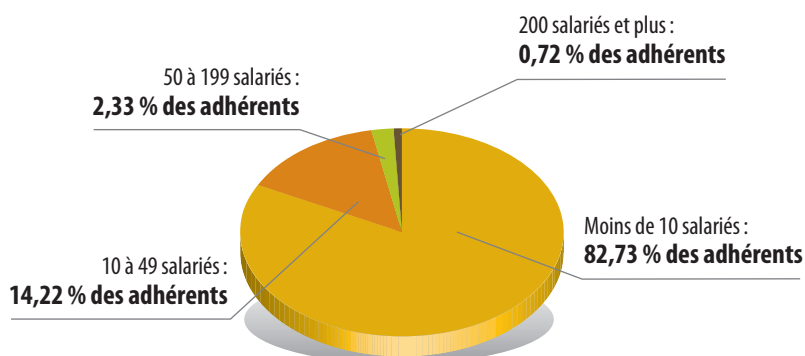
39 branches professionnelles ont choisi AGEFOS PME comme OPCA pour collecter les contributions dues au titre de la formation professionnelle et apporter son expertise territoriale en tant que conseiller emploi-formation professionnelle. La 39^e branche, qui a choisi AGEFOS PME fin 2009, est celle des entreprises privées de services à la personne.



10 salariés et plus :
9,82 %

Moins de 10 salariés :
90,18 %

45 919 entreprises représentant
700 610 salariés franciliens



200 salariés et plus :
0,72 % des adhérents

50 à 199 salariés :
2,33 % des adhérents

10 à 49 salariés :
14,22 % des adhérents

Moins de 10 salariés :
82,73 % des adhérents

L'OPCA des TPE-PME

Avec 97 % d'entreprises adhérentes de moins de 50 salariés, AGEFOS PME Ile de France confirme son ancrage dans les TPE-PME, mais aussi sa bonne représentativité du tissu économique francilien qui compte un pourcentage équivalent d'entreprises de moins de 50 salariés.



11 rue Hélène 75849 Paris cedex 17
0826 301 311 (0,15 € TTC/min)
agefos-pme-iledefrance.com